

Protégé « A »

M. Ian McPhail, c.r.  
Président  
Commission civile d'examen et de  
traitement des plaintes relatives à la GRC  
C.P. 1722, succursale « B »  
Ottawa (Ontario) K1P 0B3

Monsieur,

Par la présente, j'accuse réception de votre lettre datée du 4 novembre 2015, dans laquelle vous demandez des nouvelles de la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission dans son rapport d'enquête d'intérêt public concernant des incidents de harcèlement en milieu de travail au sein de la GRC.

J'atteste également avoir reçu votre lettre du 22 février 2016, lettre où vous indiquez que l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique, a demandé à la Commission d'entreprendre un examen des politiques et des procédures de la GRC en matière de harcèlement en milieu de travail et, plus particulièrement, d'examiner et d'évaluer la mise en œuvre des recommandations dans le rapport.

Vous trouverez ci-joint une matrice comprenant les grandes lignes des mesures qui ont été prises par la GRC pour procéder à la mise en œuvre des recommandations du rapport. J'ai demandé au surintendant Konrad Shourie, de la Direction nationale des plaintes du public, d'être la personne-ressource pour la Commission lors de sa révision du mandat et la détermination des documents pertinents.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées

Le commissaire,  
Bob Paulson

Pièce jointe